

Le GRÉSIVAUDAN

*La place de  
l'hydroélectricité  
dans  
l'aménagement  
du Grésivaudan*

ÉCONOMIE



# Un territoire marqué historiquement par l'hydroélectricité

L'hydraulique industrielle et l'énergie hydroélectrique ont été les moteurs essentiels de l'industrialisation précoce de la vallée (scieries, papeteries, aluminium...).

Les grands capitaines d'industrie étaient Alfred Frédet, Aristide Bergès et Amable Matussière.



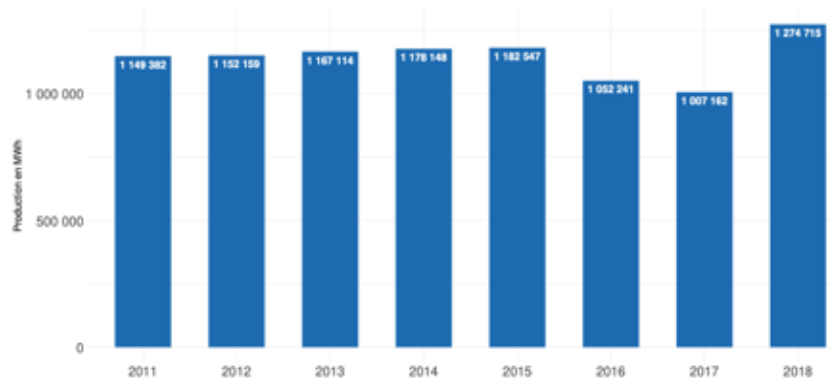
# Un territoire qui demeure marqué par l'hydroélectricité



Le territoire compte 38 installations hydrauliques, dont 5 ont des puissances supérieures à 4,5 M.

Ces installations ont produit 1 274 715 MWh en 2018.

Production estimée (en MWh)



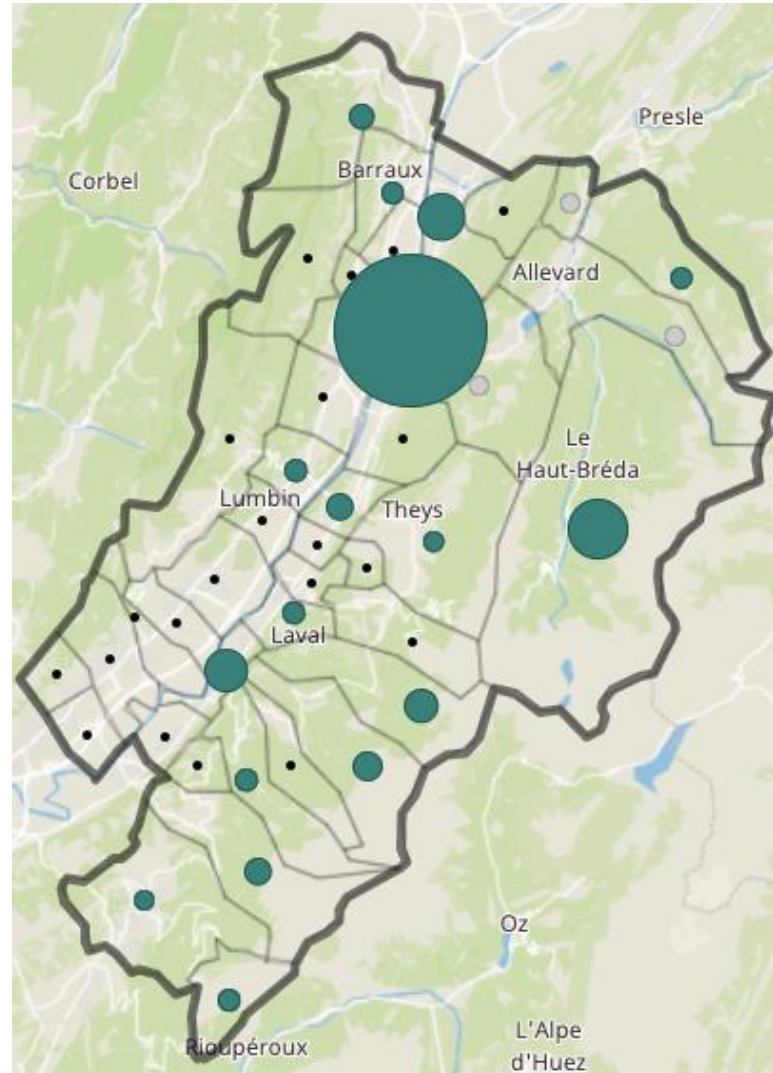
# Production d'hydroélectricité sur le territoire du Grésivaudan

ÉCONOMIE

Commune	Production annuelle (MWh)	% de la production hydraulique totale
Chapareillan	4 198	0,3%
Froges	2 854	0,2%
La Chapelle-du-Bard	1 867	0,1%
La Combe-de-Lancey	3 539	0,3%
La Terrasse	4 514	0,4%
Laval	17 032	1,3%
Le Cheylas	1 013 281	79,5%
Le Haut-Bréda	61 244	4,8%
Pontcharra	56 666	4,4%
Revel	13 412	1,1%
Saint-Martin-d'Uriage	81	0,0%
Sainte-Agnès	7 713	0,6%
Tencin	15 062	1,2%
Theys	795	0,1%
Villard-Bonnot	72 458	5,7%
	<b>1 274 715</b>	<b>100%</b>

# Représentation des productions hydrauliques par commune

ÉCONOMIE





# La centrale de Brignoud

ÉCONOMIE

Centrale Frédet – Bergès

Elle a été inaugurée en 2015.

Investissement pour aménager cette centrale: 5 M€.

Puissance: 3,6 MW.



# La STEP du Cheylas



Cette centrale fournit annuellement l'équivalent des besoins d'une ville de 280 000 habitants sans émission de CO<sub>2</sub>.

Puissance: 480 MW

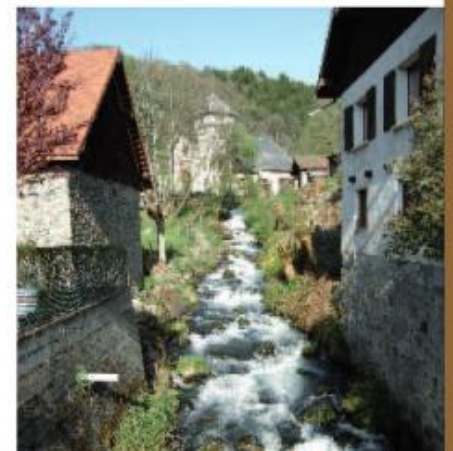
Débit d'eau par seconde: 220 m<sup>3</sup>



# Le ruisseau de Laval



Le ruisseau de Laval alimente plusieurs centrales. Lui-même tire sa source du lac du Crozet à 1 974 m d'altitude, l'un des plus beaux lacs du massif de Belledonne. C'est autour de 1885 qu'Aristide Bergès y crée un barrage pour réguler le niveau de l'eau. Il fait de ce site le premier lac de retenue d'altitude au monde.





# Retombées sur le territoire en termes de fiscalité

Les centrales hydroélectriques permettent de générer de la fiscalité:

- IFER
- CFE
- Taxe sur le foncier bâti communale et intercommunale

Pour le Grésivaudan et ses communes, les retombées fiscales des centrales hydroélectriques s'élèvent à 3,5 M€ par an.

